



Union Régionale  
Bourgogne Franche-Comté  
148 Avenue Jean Jaurès  
21000 DIJON  
☎ : 09.83.44.20.39  
[urbourgogne@cfecgc.fr](mailto:urbourgogne@cfecgc.fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourgogne / 19.02.2016 / 11 H 00

### **Signature position commune sur le Compte Personnel d'Activité**

**PRESIDENT BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE  
Jean Marc ICARD**  
☎ : 06.74.88.29.25  
[icard.jm@gmail.com](mailto:icard.jm@gmail.com)

Le Comité Directeur de la CFE-CGC a décidé de signer la position commune sur le compte personnel d'activité, la sécurisation des parcours et la mobilité professionnelle du 8 février 2016.

Ce texte pose les fondations pour un futur CPA qui non seulement permettra de mieux sécuriser les parcours professionnels mais également qui vise à terme à renforcer l'autonomie et la liberté de tous les actifs. Ce CPA sera donc, comme nous le souhaitons, le premier pas vers un outils au service de l'empowerment de chacun.

Cela nous permettra de travailler sur deux domaines en particuliers : d'une part la progression professionnelle des personnes et les mobilités choisies, et d'autre part, sur une plus grande liberté dans l'usage des temps tout au long de la vie.

Cette position commune des partenaires sociaux constitue une première étape d'un très long parcours qui passera par son intégration dans la loi El Khomri et ensuite par un agenda de discussions entre partenaires sociaux, dès le premier semestre, notamment pour harmoniser les droits aux différents congés et mettre en place des dispositifs de portabilité de ces droits.

La CFE CGC Bourgogne et Franche-Comté précurseur de ces actions avec les Conseils Régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté, continuera à se positionner tant sur la Sécurisation des Parcours Professionnels que sur les Continuités Professionnelles.